

**BULLETIN MUNICIPAL
COMMUNE DE NEAU
MARS 2010**



2010 SERA L'ANNÉE DES GRANDES RÉFORMES

Réforme fiscale

Réforme territoriale

Réforme dans la fonction publique

Dans la réforme fiscale, avec la suppression de la taxe professionnelle, le gouvernement nous promet une compensation financière équivalente. Pour 2010, je pense qu'il n'y aura pas de souci, mais je crains que cette compensation ne s'effiloche rapidement dans le temps.

Il y aura aussi moins de projets soutenus et moins subventionnés par le département et la région. Les dotations seront revues à la baisse ; ce qui impactera directement notre enveloppe budgétaire et nous obligera à adapter nos dépenses.



NOS ORIENTATIONS ET PROJETS POUR 2010

Nous poursuivrons avec détermination et enthousiasme la mise en œuvre de notre programme avec le mot **'finance'** à chacune de nos actions.

Le lotissement du Perron :

Nous avons relancé avec le cabinet Zuber-Maillard, une nouvelle étude pour un projet qui correspond à nos finances.

Ce projet dans sa finalité comprend 45 parcelles allant de 480 à 895 m² de superficie. La première tranche programmée pour 2010 sera de 23 lots. Elle fera l'objet d'un autofinancement et d'un emprunt. Vous trouverez dans les pages qui suivent le détail du projet.

Une délibération a été faite pour permettre le PASS FONCIER sur certaines parcelles.

Autres travaux prévus :

La réfection des trottoirs rue de la gare (prévue entre janvier et février) ; Ces travaux prévus en 2009 n'ont pu se faire plus tôt suite à une divergence avec le Conseil Général. (La partie revêtement de la chaussée va être prise en charge par celui-ci).

Route de Montsûrs, la bande de roulement va être refaite par le Conseil Général; à charge pour la commune d'enlever les pavés sans modification de la largeur des trottoirs (1er semestre 2010). Les pavés retirés sur les trottoirs sont stockés à l'atelier communal et tenus à disposition des Nogidois (gratuit)

Aménagement du secrétariat de mairie.

Renforcement de la digue du plan d'eau (coté rivière) qui s'érode dangereusement et colmatage d'une fuite à l'endroit du déversoir.

Recomposition du bourg :

Le conseil municipal souhaite mener une réflexion sur l'évolution à long terme de son centre bourg, notamment sur les aspects :

- évolution des équipements (extension ? déplacement ?)
- commerces
- logements
- composition et fonctionnement des espaces publics
- sécurité des circulations et stationnements
- les opportunités et faisabilité d'évolution ou de transformation de bâtiments communaux.

La commune souhaite disposer d'éléments chiffrés, et d'une programmation étalée des opérations dans le temps.

Afin de mener à bien cette étude, le conseil municipal a mandaté un urbaniste.

L'étude porte sur :

- un état des lieux de l'existant
- une étude des besoins et des opportunités liés au site
- des propositions de scénarios d'aménagements chiffrés et phasés
- la présentation des outils opérationnels de mise en œuvre des projets.

Les autres projets, les travaux d'entretien et d'investissement seront mis à l'ordre du jour lors de l'élaboration du budget suivant les finances restantes après financement du lotissement du Perron.

La sécurisation du passage à niveau :

Réseau Ferré de France, le Conseil Général et l'État ont remis à l'ordre du jour, la sécurisation des passages à niveau sur Brée et Neau.

Le nouveau projet supposerait la fermeture du PN 145 (la gare) avec un passage sous-terrain pour piétons et deux roues à cet endroit; un autre passage sous la voie pour voitures, poids lourds et engins agricoles à partir de la RD 32 (NEAU-Evron) en face de la salle des fêtes vers la route Neau-Jublains; cette voie serait prolongée au Nord en passant derrière le futur lotissement du 'Perron' et le hameau du 'Gasseau' pour reprendre la RD 32 au niveau du passage des 'Grandes Haies' à Brée.

Cela veut dire que les actuelles rues de Montsûrs et de la gare deviendraient des rues de bourg sans débouché. Ce qui explique que le réaménagement de ces rues prévus pour 2010 ne comporte pas d'élargissement des trottoirs.

La commune a validé le schéma de principe proposé par le conseil général.

Modification au sein du conseil municipal

Mme Bouvet Sylvie a quitté Neau, elle a présenté sa démission de 4^{ème} adjointe.
Mme Goulay Lydie la remplace dans ses fonctions.

Communauté de commune

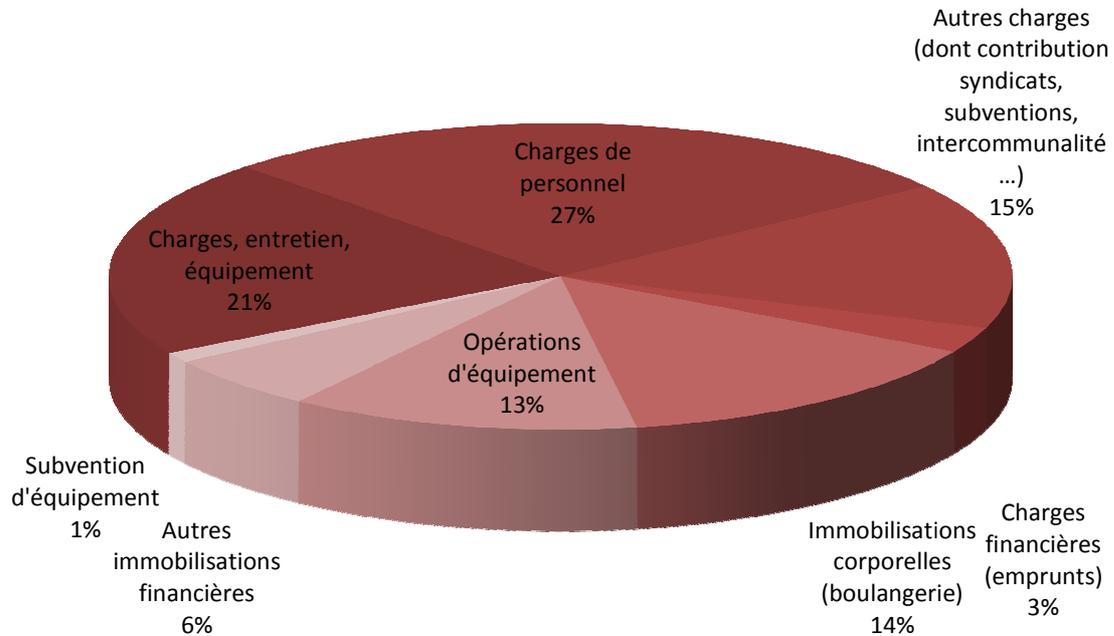
Un groupe de réflexion dont je fais partie a été mis en place
Afin d'étudier un éventuel regroupement entre les communautés de commune d'EVRON, de BAIS, de MONTSURS, et de ST SUZANNE. Une étude de faisabilité a été confiée à un organisme privé afin de permettre aux élus de se déterminer sur la création ou non de ce regroupement

Pour de plus amples renseignements sur les sujets évoqués ou autres, je me tiens à la disposition de chacun d'entre vous.

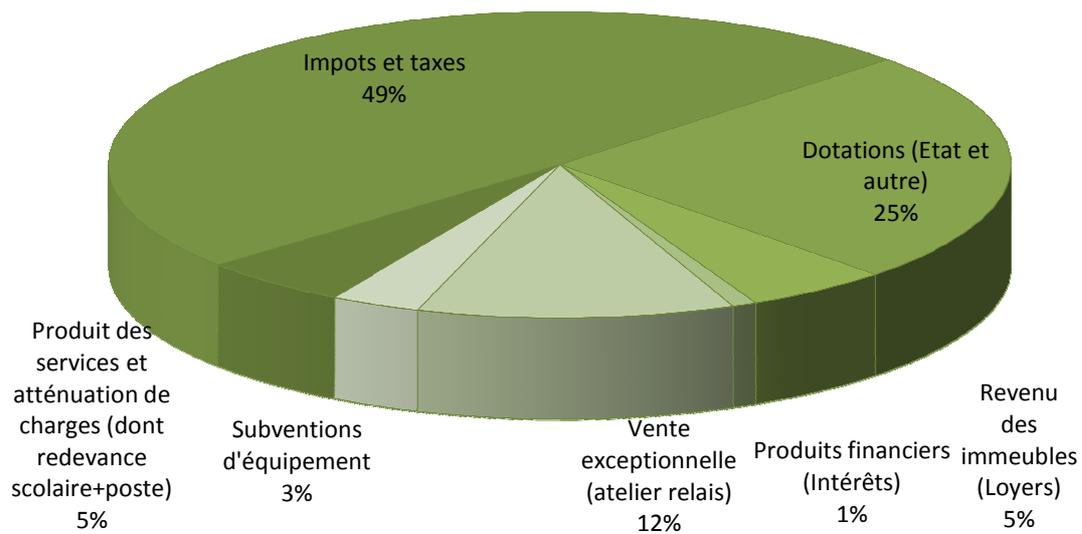
BONNE ANNEE 2010

BILAN FINANCIER 2009

Dépenses



Recettes



Principales dépenses d'investissement 2009 :

- Entretien de l'école (dont aménagements 5ème classe)
- Achat enseigne pique-prune
- Achat matériels (tondeuse, taille haie)
- Aménagement de terrains au plan d'eau afin d'optimiser les temps d'entretien
- Achat et implantation structure de jeux
- Réserve foncière

Orientations budgétaires 2010

Favoriser l'autofinancement des dépenses pour le lotissement du Perron afin de limiter les frais d'intérêts d'emprunt.

Le prix du m² est fixé à 31,5 euros. Une délibération a été prise pour permettre, sur un nombre de parcelles déterminés, l'accession à la propriété avec le dispositif du PASS FONCIER

Poursuivre la politique de réserve foncière entamée en 2008

Renouveler l'état des infrastructures routières (Rue de la gare, route de Montsûrs, accès lotissement de La Chesnaie) et engager les dépenses sécuritaires.

Finaliser nos études d'urbanisation

LOTISSEMENT DU PERRON

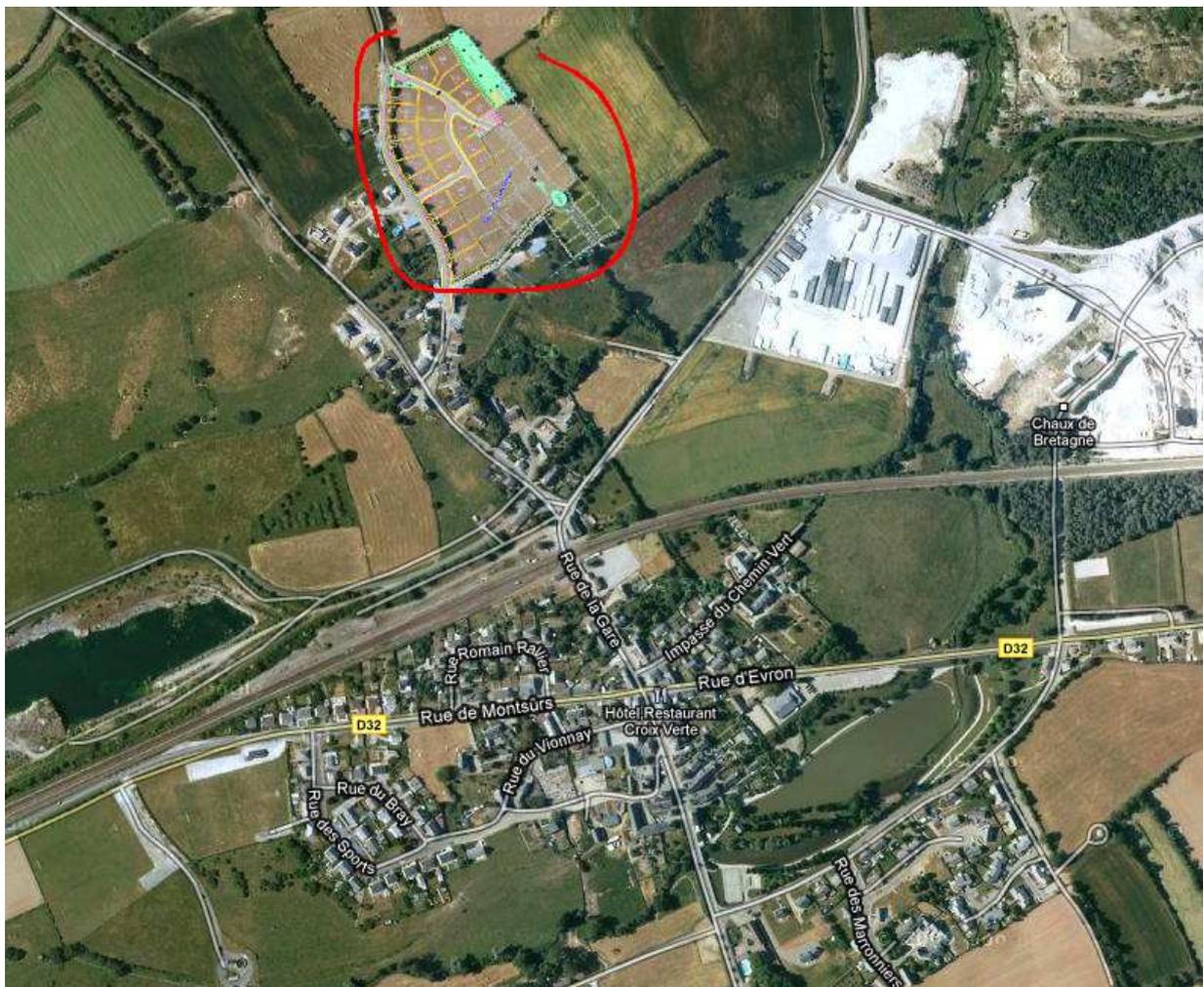
La première tranche programmée pour 2010 sera de 23 lots.

Le prix de vente du terrain pour cette tranche a été fixé à 31,50 € HT le m².

Les travaux sont prévus démarrer fin février début mars pour une réception de chantier fin août début septembre.

Les permis de construire pourront être déposés à partir de cette date. Les personnes intéressées peuvent dès à présent postuler pour une ou plusieurs parcelles.

Situation du lotissement



Détail de la première tranche



Le PASS foncier

Dispositif mis en place par l'État et le 1 % logement jusqu'au 31 décembre 2010 pour développer l'accès populaire à la propriété selon deux formules :

1) Achat en deux étapes d'un logement individuel neuf.

L'accédant à la propriété rembourse le coût de la construction de son logement individuel sur une durée de 18 à 25 ans maximum ;

Il achète ensuite le terrain au collecteur du 1 % logement qui a assuré le portage foncier.

2) Souscription d'un prêt à remboursement différé pour un logement individuel ou collectif neuf (article 52 de la loi du 25/03/2009)

L'accédant à la propriété rembourse le coût de la construction de son logement individuel ou collectif sur une durée de 18 à 25 ans maximum ;

Il rembourse ensuite le prêt consenti par un collecteur du 1 % logement pour la valeur du foncier.

LES CONDITIONS

- 1) être primo accédant (ne pas avoir été propriétaire pendant les 2 ans qui précèdent la demande)
- 2) bénéficier d'une aide d'une collectivité territoriale :
 - jusqu'à 3 personnes : 3 000 €
 - pour 4 personnes et plus : 4 000 €
- 3) disposer de ressources inférieures aux plafonds du prêt social location accession (PSLA)

<i>Nombre de personnes occupant le logement</i>	<i>Plafond de ressources</i>
1	23 688 €
2	31 588 €
3	36 538 €
4	40 488 €
5 et plus	44 425 €

LES AVANTAGES FINANCIERS

- 1) un étalement de la charge de remboursement,
- 2) une TVA à 5,50 %,
- 3) une aide directe de la collectivité.

POUR TOUTES LES MODALITES S'ADRESSER EN MAIRIE

SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAUX

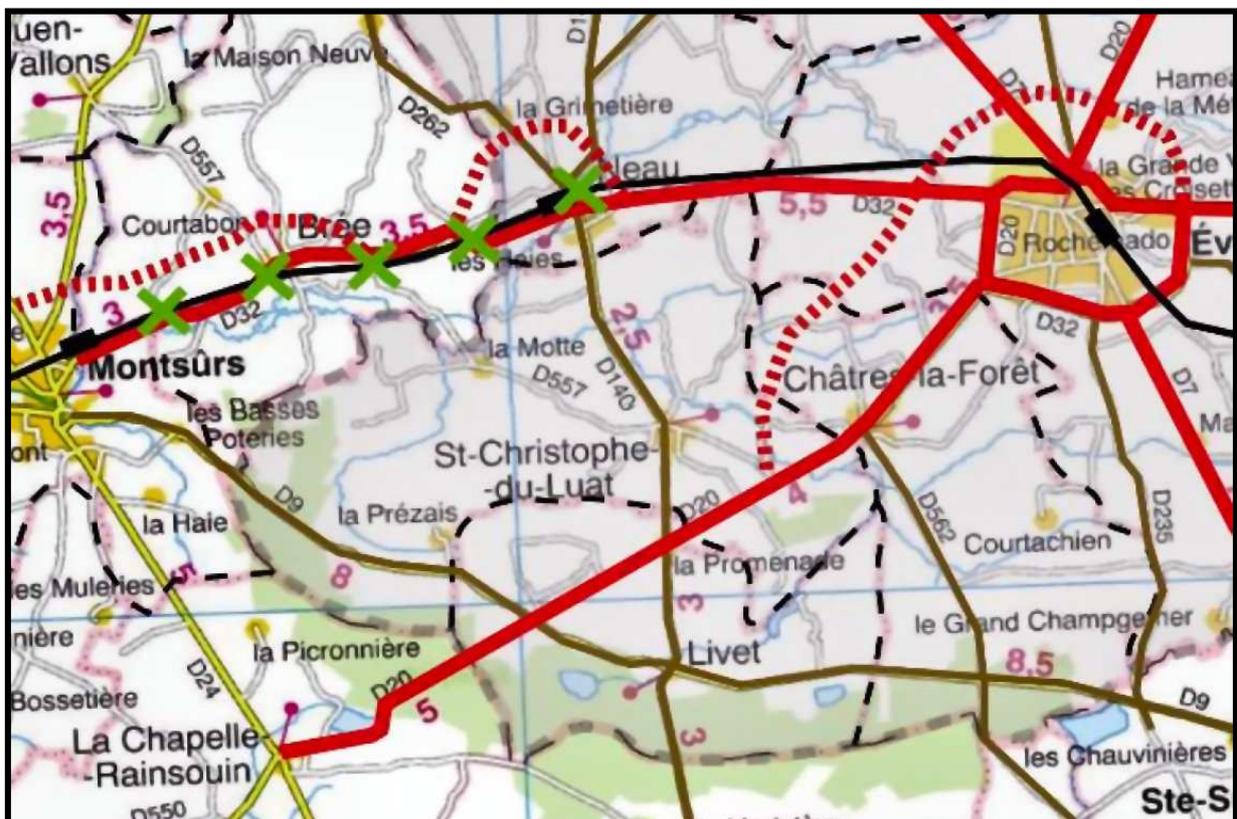
Un nouveau projet est en cours pour la suppression des passages à niveaux entre Evron et Montsûrs. Présenté par le conseil général et Réseau ferré de France, il opte pour un contournement Nord.

Le conseil municipal a validé ce choix, à condition de créer un accès piéton et cycle en place du PN actuel.

Pour la vie de la commune, un tel projet à des conséquences très importantes, qui doivent être discutées et analysées sans précipitation.

Suivant RFF et le Conseil Général, le calendrier prévisionnel de ce projet est le suivant :

- Lancement des études préalables du dossier d'enquête publique : fin 2010/2011
- Premiers travaux : début 2015
- Durée des travaux : de 2 à 4 ans



ACCUEIL DE JOUR A EVRON

Ouverture début 2010 d'un accueil de jour à Evron

De plus en plus de personnes souffrent de troubles de la mémoire à domicile, parfois avec le diagnostic de Maladie d'Alzheimer. Un accueil de jour sera proposé aux habitants du Pays des Coëvrons pour ces personnes avec une ouverture courant du premier semestre 2010.

Il s'agit d'accueillir sur 4 jours par semaine, du lundi au vendredi, de 10 H à 17 heures des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées qui vivent à leur domicile, âgés de plus de 60 ans et également des malades jeunes de moins de 60 ans.

Avec la famille, élaborer un projet de soins pour ces personnes en vue de préserver, maintenir, voire restaurer l'autonomie.

La prise en charge visera à consolider et améliorer les capacités fonctionnelles, cognitives et sensorielles des personnes malades en proposant des ateliers de stimulation cérébrales, de mémoire, d'orientation dans les actes de la vie quotidienne

L'accueil de jour vise à conserver la personne malade dans son environnement familial à domicile le plus longtemps possible, réduire le risque d'épuisement physique et psychique des aidants familiaux, maintenir le lien social, prévenir et accompagner la personne à vivre les crises d'angoisse et d'anxiété associées à la maladie.

Cet accueil de jour sera organisé par l'Hôpital Local d'Evron dans des locaux adaptés avec un jardin pour sortir, près de l'entrée.

Des personnels spécialement formés à la prise en charge des personnes atteintes de ces troubles de la mémoire seront présents toute la journée, avec aussi des auxiliaires de vie sociale. Une psychologue interviendra ponctuellement près des personnes si besoin et pour animer des réunions des familles pour mieux comprendre la personne malade et aider à vivre le quotidien.

Les personnes pourront bénéficier d'un transport aller et retour si l'accompagnement par les proches n'est pas possible.

Les frais seront en moyenne de 35 euros par journée, suivant le plan d'aide A.P.A. (aide personnalisée à l'autonomie), défini par les services de la Solidarité du Conseil Général. La prise en compte de l'accueil de jour et de son coût est possible dans le plan d'aide.

Contacts :

Hôpital Local d'Evron Tél. : 02 43 66 66 66 (demander Mr Beunardeau),

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) Pays des Coëvrons

Espace Coëvrons – Avenue Raoul Vadepiéd – 53600 EVRON, Tél : 02 43 90 20 71 ou 06 82 22 19 16

MARE A VOCATION PEDAGOGIQUE

Situé dans le petit champ entre le chemin de la touche et la rivière. Cette prairie inondable, toujours en herbe lors des fortes montées d'eau, possède une dépression naturelle dans sa partie est.

Cette dépression humide mais comblée a été recreusée de manière à créer une mare à pentes douces destinée à favoriser la présence d'herbiers naturels, de joncs, de carex et servira d'habitats aux amphibiens et aux poissons.

L'alimentation de la mare se fait par captation des eaux de pluie mais surtout par la réalisation d'un chenal connecté à la Jouanne. Ce chenal est préexistant mais comblé. Cette alimentation fonctionne en surverse par rapport à la rivière et non en alimentation directe.

La mare a une superficie totale de 400 m² environ avec une superficie toujours en eau de 200 m² (sauf assec).

Les matériaux retirés ont été stockés sur le champ voisin et seront utilisés pour le renforcement de la digue du plan d'eau.



ÉCOLE PIQUE-PRUNE

Nous sommes déjà au milieu de l'année scolaire. Certains projets s'achèvent alors que d'autres voient le jour. Depuis la rentrée, c'est l'écologie qui a été à l'honneur avec de nombreuses interventions d'animateurs venant de l'association Mayenne Nature Environnement entre autres.



L'occasion pour les enfants de s'initier aux « bons gestes », ceux qui permettent de mieux protéger notre environnement proche en triant nos déchets (réalisation d'un château-fort en papier recyclé), en fabriquant du compost, en économisant l'énergie afin de ne pas polluer notre planète. Les MS-GS de Me Deslauriers ont même que



découvert l'énergie du soleil pouvait faire fonctionner un poste de radio.

Ces interventions ont donc été l'occasion d'apprendre à moins consommer d'énergie, à mieux connaître la nature pour mieux la protéger.



A la rentrée de mars, un jardin potager écologique verra le jour et chacun des élèves pourra y travailler à l'aide de l'eau de pluie récoltée, du compost qui aura été fabriqué afin peut-être de pouvoir goûter aux premiers légumes « bio » fin juin.



Pour les plus grands, le grand projet de début d'année a débouché le 1er février 2010 avec une arrivée à Lamoura dans le Jura pour une classe de neige d'une semaine. L'occasion de découvrir là-bas les joies de la glisse mais aussi de comprendre une vie très différente de la nôtre surtout en hiver : comment fabrique-t-on un fromage ? Comment exploite-t-on la forêt pour en fabriquer des objets ? L'occasion enfin pour les 60 élèves de quitter papa, maman et d'apprendre à vivre ensemble.

L'année est encore loin d'être terminée et en point d'orgue la fête de l'école le 19 juin sur le stade pour laquelle tous les enfants ainsi que leurs familles sont conviés (y compris le soir au repas qui marquera la fin d'année toute proche.). Cette année, le travail des classes portera sur l'athlétisme. Qui ne rêve pas d'aller toujours « plus vite, plus fort, plus haut » ?



LES ASSOCIATIONS

AS NEAU

Le club comprend cette année 89 joueurs répartis en 9 équipes

- 2 équipes seniors
- 1 équipe vétérans
- 3 équipes de jeunes (U19, U15 et U13)
- 3 équipes en foot animation pour les plus petits (U11, U9 et U7)

Cette année, le club accueille 4 demoiselles qui évoluent en U9 et U7 :
Mlles Ravigné Morgane et Ilana, Ducrocq Maëva et Bruneau Nolwenn.



Le bureau est composé de :

- Président : M. Hervé Fontaine
- 1^{er} Vice-président : M Laurent Beaudoin
- 2^{ème} Vice-président : M Christian Chesnel
- Trésorier : M Laurent Bigot
- Trésorier adjoint : M Matthieu Bouvet
- Secrétaire : Mlle Audrey Lefebvre
- Secrétaire adjointe : Mme Annick Dutertre

Le club possède également un site internet avec les indications sur les entraînements et les matchs ainsi que de nombreuses photos et des liens utiles : mon.club.net/asneaufoot.free



De nouveaux maillots pour l'équipe de vétérans



FAMILLES RURALES

PRESIDENTE : Mme L'HUILLIER Michèle

Tél : 02 43 98 22 03



L'association est ouverte à toute la population de Neau. Chacun peut y trouver des activités ou animations pour se divertir.

Activités sportives :

Tous les mercredis de septembre à juin sauf pendant les vacances scolaires

Gym senior : 18h30

Gym tonic : 20h00

Gym step : 21h00

Activités manuelles et cuisine : 1 fois par mois

Activités manuelles enfants : Pâques, Noël et fêtes des parents.

Vide grenier jouets.



Marché de Noël

Gym



Animation de Noël

L'AMICALE DES PARENTS D'ELEVES

Cette année nos enfants (CP CE et CM) sont partis en classe de neige, la première semaine de février. La mairie et l'amicale ont financé une grande partie du séjour.

Les activités de l'amicale pour cette année :

- Soirée « Moules Frites » Samedi 13 mars
- Fête de l'école Samedi 19 juin
- LOTO samedi 4 décembre



COMITE DES FÊTES

La présidente Mlle Fabienne Gourvil vous annonce une année riche en évènements.

Après un loto qui a connu un franc succès, une soirée dance country qui a fait la joie de tous ; confirmés ou débutants ; le comité des fêtes vous conviera entre autre à un concours de pétanque et de palet ainsi que des jeux d'extérieurs, à la fête communale, à son prochain loto ainsi qu'à son bal de la saint-Sylvestre.

Vous trouverez toutes les dates à retenir sur l'agenda situé à la fin du bulletin municipal.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter Mlle Gourvil au : 02.43.01.85.62

AUX 3 SOUPAPES



L'association s'est enrichie cette année de 4 membres, ce qui porte le nombre à 9.

Nous avons eu au total 90 pilotes différents (contre 50 précédemment) venus principalement du Grand Ouest et 8 issus de la commune de Neau. Selon la saison, 5 à 8 pilotes par week-end utilisent le terrain mis à leur disposition.

Depuis le mois de juillet 2009 nous avons une pitbike en location au tarif de 10€ les 15 minutes.

Pour cette année 2010 nous allons participer (au nombre de 6 membres) de l'association au championnat de Bretagne pitbike qui est constitué de 6 épreuves.

Nous avons le projet de faire un rassemblement de pitbike les 17 et 18 juillet 2010.

Toutes personnes qui veulent découvrir cette discipline, ou pour avoir plus d'informations peuvent venir lors des ouvertures du terrain, l'accès est gratuit pour les spectateurs.

Horaires : le samedi et le dimanche de 13H30 à 18H30.

Nous remercions toutes les personnes et entreprises qui nous ont aidés à la construction de nos terrains : Garage Hacques et Transport Quoniam de Neau, Réseau pro à Evron ainsi que tous les bénévoles.



LES SERVICES DE LA COMMUNE

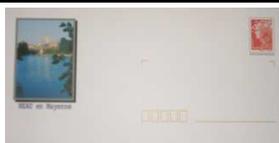
Mairie – Anne Fleuret – 02 43 98 22 63

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h30-12h 14h30-17h30	8h30-12h	8h30-13h	8h30-12h 14h30-18h	8h30-12h 14h30-17h30		

Bureau de poste – Isabelle Derouet - 02 43 98 22 61 - Opérations postales – Opérations financières – Saisie de courrier et impression – **NOUVEAU : Prêt de livre**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h45-11h30	8h45-11h30	9h30-11h45	8h45-11h30	8h45-11h30 14h-16h45		

Des enveloppes pré timbrées
A l'effigie de Neau sont en vente



LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Médiathèque Evron – 02.43.37.25.40

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	14h-18h	10h-12h30 14h-18h	Groupes 16h-18h	Groupes 16h-18h	10h-12h30 14h-18h	

Centre socio-culturel – 02.43.01.63.22

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
10h-12h30 13h30-18h	13h30-18h	10h-12h30 13h30-19h	10h-18h	10h-12h30 13h30-18h	10h-12h 14h-17h	

Déchèterie d'Evron – 02.43.01.93.66

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
9h-12h 13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	9h-12h 13h30-18h	13h30-18h	9h-12h 13h30-18h	

LES COMMERCES DE LA COMMUNE

Epicerie – Catherine Cheron – 02 43 98 26 41 – Epicerie traditionnelle – Dépôt de pain – Presse – Fruits et légumes – Boucherie – Charcuterie – Traiteur

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
9h00-12h (si école)	8h30-13h 15h30-20h	8h30-13h 15h30-20h	8h30-13h 15h30-20h	8h30-13h 15h30-20h	8h30-13h 17h-19h	8h30-13h

La Croix Verte – 02 43 98 23 41 – Bertrand Boullier – Hôtel – Restaurant – Traiteur – Bar – Tabac

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h-22h30	7h-22h30	7h-22h30	7h-22h30	7h-22h30 *	7h-22h30	8h - 17h / 18h

(* Saison d'hivers, fermeture 17h/18h le vendredi soir)

Le Sporting – 02 43 98 23 08 – Annick Dutertre – Bar – Repas ouvrier matin, midi, et soir

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Ouverture 7h	Ouverture 7h	Ouverture 7h Fermé ap. midi	Ouverture 7h	Ouverture 7h	Ouverture 10h	Ouverture 10h (Saison foot)

L'Dé Coif – Aurélie Prud'Homme et Stéphanie Desnos – 02 43 90 66 19 – Coiffure homme & femme

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	9h-12h 13h30-19h	9h-12h 13h30-19h	9h-12h 13h30-19h	9h-19h non stop	9h-17h non stop	

LES ENTREPRISES DE LA COMMUNE

- GARAGE HACQUES MICHEL
- M. GUYARD : PAYSAGISTE
- TRANSPORT QUONIAM
- CHAUX ET DOLOMIE FRANCAISE
- LE MILLENIUM : DISCOTHEQUE
- Mme RANDOU : COIFFEUSE A DOMICILE
- M. RAVET : INDUS PROCESS
- M. PEAN : TRANSPORTEUR ROUTIER INDEPENDANT
- M. LE PECQ : TRAVAILLEUR PAYSAGER INDEPENDANT

LA COËVRONNE A NEAU

Plan d'eau de Neau, Vendredi 16 et samedi 17 juillet 2010

Manifestation alliant découverte d'un des plus beaux sites des Coëvrons et découvertes artistiques, la quatorzième édition de la Coëvronne promet originalités et surprises. Familiale et conviviale, la Coëvronne est le rendez-vous où se retrouvent toutes les générations.

Vendredi 17 juillet dès 14h, place à la Coëvronne des P'tits avec le groupe Ministère de la Jeunesse et de la Magouille pour un concert Rock intitulé « Ecoute ta mère et mange ton short » pour le plus grand plaisir des petits et des plus grands.

Samedi 18 juillet, venez en famille découvrir entre autres les Eléctric's love band, qui revisitent des grands titres des chansons d'amour internationales, Mam'zelle Lili, chanteuse et enchantresse... et beaucoup de surprises... Programme complet dès que possible !

Renseignements

Service culturel du SVET des Coëvrons

Pôle culturel

Boulevard Maréchal Juin

53600 Evron

02 43 01 94 76



INTERNET

Oubouger.fr est le 1er site 100% spécialisé dans l'annonce d'événements et manifestations locales. Oubouger.fr a été conçu et réalisé spécialement pour les organisateurs d'événements et manifestations (Les associations, comités des fêtes, etc..) ainsi que pour les collectivités territoriales. (Mairies, OTSI, communautés de communes, etc...)

Ce site permet de rassembler toutes les informations d'un département, en les classant par commune et par catégorie. 4 grandes catégories ont été créées pour classer tous les événements ponctuels. Une 5ème catégorie a été spécialement conçue pour les municipalités et communautés de communes. Elle leur permettra de déposer des annonces permanentes afin de promouvoir le tourisme et le patrimoine.

Le dépôt d'annonces et la consultation sont entièrement gratuits et ouvert à tout le monde.

Nouveau en 2010 !

1ER SITE D'INFOS 100% EVENEMENTS LOCAUX!

Retrouvez toutes les infos sur les événements et manifestations locales, sur toutes les communes du département sur :

Oubouger.fr

... pour savoir où bouger !

The advertisement features a cartoon character with a large nose and a blue and green body, standing next to a map of a department. The background is light blue with white diagonal stripes.

ETAT CIVIL 2009

MARIAGE

- GOUIN DAVID et LEROUX VANESSA 10 octobre



DECES

- BLAI MICHEL 28 janvier
- CLIMENT-GARCIA SOLANGE 15 mai
- DARD MILENA 3 octobre
- MAUBERT GUSTAVE 16 octobre
- LEGEAY ALICE 31 octobre
- TRIDOT HENRY 4 novembre

CARNET ROSE

- LOUIS FOUCHER 2 janvier
- MENARD CAMILLE 13 janvier
- ANTONIN JAMOTEAU 17 février
- LENA HEURTEBIZE 14 mars
- LILIAN SEBY 20 mars
- MATHEO DASSE 3 avril
- LEA RONCIN 27 avril
- AHARON NEZAN-BOIVIN 10 mai
- LAURANNE PETTIER 11 juin
- LYRA LAMBERT 29 juin
- MARINE GUERIN 14 août
- GOUIN DAVID 29 août
- LOUANE BARROCHE 18 septembre
- LYNNA SHIMDANE 14 octobre
- LEO ELOY 21 novembre
- LOU-ANN RAVIGNE 25 novembre
- LIZEA LEGENDRE 4 décembre



AGENDA 2010

FEVRIER :

Le samedi 27 : Soirée théâtre proposée par Familles Rurales

MARS :

Le samedi 6 : Carnaval organisé par Familles Rurales

Le samedi 13 : Soirée Moules-Frites par l'Amicale des parents d'élèves

Le dimanche 14 : 1^{er} tour des élections régionales

Le dimanche 21 : 2^{ème} tour des élections régionales

Le mercredi 24 : inter-club organisé par le club de la Jouanne

AVRIL :

Le samedi 3 : Chasse aux œufs organisée par Familles Rurales

Le samedi 17 : Loto de l'AS Neau (salle des fêtes)

MAI :

Le vendredi 21 : Belote du club de la Jouanne

Le dimanche 23 : Bal du club de la Jouanne

Le dimanche 23 : Tournoi de pétanque de l'AS Neau

Le lundi 24 : Tournoi de foot de l'AS Neau (jeunes le matin, seniors l'après-midi)

Le mercredi 26 : Activités enfant pour la fête des mères organisée par Familles Rurales

JUIN :

Le samedi 5 : Loto de Familles Rurales

Le samedi 19 : Fête de l'école

Le vendredi 11 : Assemblée générale de l'AS Neau (petite salle des fêtes à 20h30)

Le dimanche 27 : Journée détente proposée par Familles Rurales

JUILLET

Le 1^{er} week-end : Fête communale organisée par le comité des fêtes

Le vendredi 16 : La Coëvronne au plan d'eau

Le samedi 17 : La Coëvronne au plan d'eau

16OCTOBRE :

Le samedi 9 : Loto du comité des fêtes

Le dimanche 31 : Bal du club de la Jouanne

NOVEMBRE :

Le samedi 6 : Soirée dansante organisée par Familles Rurales

Le vendredi 12 : Belote du club de la Jouanne

Le samedi 13 : Soirée coq au vin de l'AS Neau (salle des fêtes)

DECEMBRE :

Le samedi 4 : Loto de l'Amicale des parents d'élèves

Le samedi 18 : Marché de Noël

Le vendredi 31 : Bal de la saint-sylvestre organisée par le comité des fêtes